

Le rapporteur, M. de Flavigny, concluait au rejet par d'assez bons raisons qui n'avaient rien de politique, rien d'offensant pour la République...

L'administration des postes vient d'entrer dans la voie de publicité que suivent depuis longtemps celles des douanes et des contributions indirectes...

ANGLETERRE.

(Londres, 23 novembre.)

On mande d'Osborne que S. M. la reine et le roi y résideront jusque vers les fêtes de Noël.

Le bulletin publié hier sur l'état de la reine douairière est peu favorable. S. M. a passé une mauvaise nuit et se sent très faible.

Le marquis de Lansdowne, président du conseil, est arrivé ici samedi soir de retour de son voyage à Paris.

Tous les ministres se réuniront demain en conseil au foreign-office.

M. Drouin de Lhuys est de retour de son voyage à Paris.

Le capitaine Whiter, courrier de cabinet, est parti avant-hier pour Constantinople avec des dépêches pour sir Stratford-Canning.

AUTRICHE.

A Vienne, il régnait une certaine inquiétude causée par le conflit qui a surgi entre l'Autriche et la Prusse au sujet de la Constitution de la fédération allemande.

ALLEMAGNE.

PRUSSE.

A Berlin, le bruit qui avait couru les jours précédents de l'abdication du roi de Prusse était complètement évanoui, et l'on était sans inquiétude sur les conséquences des menaces du cabinet de Vienne.

Le Monitor prussien du 27 novembre annonce qu'il est autorisé à déclarer que le conseil d'administration de la Gazette de Cologne d'une protestation faite par l'Autriche contre la convocation de la Diète allemande à Erfurt, est dénuée de fondement, et que la protestation n'ayant pas eu lieu de la part de l'Autriche, la réponse de la Prusse doit par la Gazette de Cologne n'a jamais existé non plus.

HANOVRE.

Le deuxième Chambre a adopté, presque l'unanimité, la proposition suivante de M. Lang: « Les États décident d'adresser au gouvernement la déclaration suivante sur l'affaire de Schleswig-Holstein: « Les États expriment la confiance que, pendant la durée de l'armistice, le gouvernement continuera de maintenir une conduite légale et propre à repousser les empiétements du Danemark, et que, dans les négociations de paix, il saura défendre les droits de l'Allemagne et de ses duchés. Si la coopération des États était nécessaire pour atteindre ce but, ils ne la refuseraient pas à la demande du gouvernement. » Parmi les quatre voix qui se sont prononcées contre cette proposition, on compte celles de trois ministres.

SAXE.

L'ouverture des Chambres a eu lieu le 26 novembre à Dresde; le Roi, a prononcé le discours suivant: « Mes chers députés... »

« Mes chers députés... »

PAYS-BAS.

Le 24, pour la première fois, il a été question dans la chambre de l'alliance des Trois-Rois. Le gouvernement avait reçu de Berlin directement l'invitation de s'expliquer sur l'accession du Luxembourg. Il est digne de remarque que le gouvernement a demandé un crédit pour envoyer un député au Parlement allemand; mais dans cette affaire, le Roi ne peut rien décider sans l'assentiment de la Chambre. Il paraît que tous les partis se réunissent contre l'accession à l'état fédératif restreint. Tout ce qui, à Luxembourg, un cœur allié, se prononce en faveur de la politique de l'Autriche. Il n'y a pas encore de résolution prise.

DANEMARK.

On écrit au Journal des Débats de Copenhague, le 19 novembre: « Nous avons annoncé l'arrivée de la plus grande flotte que le Danemark ait jamais vue... »

« Non relations avec l'étranger n'ont été troublées... »

« Messieurs les députés n'ont-elles... »

« Les graves événements des dernières années ont amené... »

« Sécurité et ordre public, protection de la propriété et des professions... »

« Quant aux menaces qui déjà... »

« Messieurs les commerçants... »

« On ignore si le Danemark... »

ESPAGNE.

Des lettres de Madrid font mention d'un projet qui a été de créer un canal qui doit s'étendre de l'est de Saragosse jusqu'à la mer, sur un distance d'environ 180 milles. Dans les derniers temps nous avons déjà fait remarquer l'ardeur avec laquelle on commençait à s'occuper en Espagne de l'exécution de travaux publics, et certes l'entusiasme dont il s'agit maintenant serait d'une haute importance.

Le comité électoral de la gauche vient d'adresser aux électeurs un Manifeste qu'il termine en ces termes: « On nous fait un crime, et nous avons prouvé combien l'accession était peu fondée... »

PORTUGAL.

On avait répandu des bruits alarmants sur une sérieuse indisposition de la reine, mais au moment où se steamer le Jupiter a appareillé de Lisbonne pour l'Angleterre le Diario de Governo a annoncé que la reine était assez établie pour que son état n'inspirât plus aucune inquiétude.

« Nous apprenons, écrit-on au Times, que le steamer Jupiter arrive en Angleterre au port de Manchester, ministre de Portugal à Londres... »

TOSCANI.

Le grand-duc de Toscane vient de publier un décret d'amnistie en date du 21 novembre, et dont nous donnons le texte plus bas.

« Nous sommes les membres du gouvernement provisoire, les ministres et les hauts fonctionnaires qui ont exercé l'autorité du 8 février au 12 avril de cette année, ainsi que les individus actuellement en jugement à Florence et à Pistoia... »

ÉCART.

« Sur la proposition de notre conseil des ministres... »

ÉCART.

« Sur la proposition de notre conseil des ministres... »

ÉCART.

« Sur la proposition de notre conseil des ministres... »

ÉCART.

« Sur la proposition de notre conseil des ministres... »

ÉCART.

« Sur la proposition de notre conseil des ministres... »

ÉCART.

« Sur la proposition de notre conseil des ministres... »

ÉCART.

« Sur la proposition de notre conseil des ministres... »

ÉCART.

« Sur la proposition de notre conseil des ministres... »

ÉCART.

« Sur la proposition de notre conseil des ministres... »

ÉCART.

« Sur la proposition de notre conseil des ministres... »

ÉCART.

« Sur la proposition de notre conseil des ministres... »

ÉCART.

« Sur la proposition de notre conseil des ministres... »

ÉCART.

« Sur la proposition de notre conseil des ministres... »

« Art. 2. Ceux qui, par suite de révolte... »

« Art. 3. Tous les effets du décret du 26 juillet... »

« Art. 4. Sont exclus du bénéfice de la présente amnistie... »

« Art. 5. Les individus déjà condamnés... »

« Art. 6. Sont compris dans la présente amnistie... »

« Art. 7. N'auront aucune suite... »

« Art. 8. Les dispositions précédentes... »

« Art. 9. Les tribunaux et les autorités... »

« Art. 10. Les dispositions précédentes... »

« Art. 11. Notre ministre secrétaire... »

« Art. 12. Les tribunaux et les autorités... »

« Art. 13. Notre ministre secrétaire... »

« Art. 14. Notre ministre secrétaire... »

« Art. 15. Notre ministre secrétaire... »

« Art. 16. Notre ministre secrétaire... »

« Art. 17. Notre ministre secrétaire... »

« Art. 18. Notre ministre secrétaire... »

« Art. 19. Notre ministre secrétaire... »

« Art. 20. Notre ministre secrétaire... »

« Art. 21. Notre ministre secrétaire... »

« Art. 22. Notre ministre secrétaire... »

« Art. 23. Notre ministre secrétaire... »

« Les élections des députés, qui viennent d'avoir lieu... »

« Les élections des députés, qui viennent d'avoir lieu... »

« Les élections des députés, qui viennent d'avoir lieu... »

« Les élections des députés, qui viennent d'avoir lieu... »

« Les élections des députés, qui viennent d'avoir lieu... »

« Les élections des députés, qui viennent d'avoir lieu... »

« Les élections des députés, qui viennent d'avoir lieu... »

« Les élections des députés, qui viennent d'avoir lieu... »

« Les élections des députés, qui viennent d'avoir lieu... »

« Les élections des députés, qui viennent d'avoir lieu... »

« Les élections des députés, qui viennent d'avoir lieu... »

« Les élections des députés, qui viennent d'avoir lieu... »

« Les élections des députés, qui viennent d'avoir lieu... »

« Les élections des députés, qui viennent d'avoir lieu... »

« Les élections des députés, qui viennent d'avoir lieu... »

« Les élections des députés, qui viennent d'avoir lieu... »

« Les élections des députés, qui viennent d'avoir lieu... »

« Les élections des députés, qui viennent d'avoir lieu... »

« Les élections des députés, qui viennent d'avoir lieu... »

« Les élections des députés, qui viennent d'avoir lieu... »